

# COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 4 avril 2019

Le Jeudi 4 avril 2019 à 19h00

Le Conseil Municipal légalement convoqué s'est réuni à la Mairie en séance publique sous la présidence de Madame le Maire

Roberte LAJEUNESSE

• **Présents :**

Mesdames Alexandra ATANÉ, Annie-Claude BOCQUILLON, Patricia DE BOISROLIN, Valérie DERVIN-FROIDEFOND, Roberte LAJEUNESSE, Monique MARTIN, Maguy TÉTARD,  
Messieurs : Jean-Claude JARNY, Daniel QUESNOT, Olivier ROBLET et Jean-Marc SCLAVON.

• **Pouvoirs :**

Jean-Jacques JANNÉ a donné pouvoir à Jean-Marc SCLAVON

Serge MACADRÉ a donné pouvoir à Jean-Claude JARNY

Formant la majorité des membres en exercice.

Secrétaire : Olivier ROBLET a été élu Secrétaire

## Le Conseil municipal a délibéré sur les points suivants :

Libellés des délibérations	Décisions des élus – le Conseil Municipal	VOTES																		
<p><b>Délibération n° 2019/12</b> <b>Compte Administratif 2018</b></p>	<p>Madame le Maire ayant quitté la séance, le conseil municipal siège sous la présidence de Madame MARTIN Monique, conformément à l'article L 2121-14 du Code Général des collectivités territoriales.</p> <p>Après s'être fait présenter le budget primitif 2017 et les décisions modificatives de l'exercice considéré, lui donne acte de la présentation faite du Compte Administratif lequel peut se résumer ainsi :</p> <table border="1" data-bbox="375 929 1404 1153"> <thead> <tr> <th>En €</th> <th>Fonctionnement</th> <th>Inv</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>Dépenses</td> <td>824 216.54</td> <td></td> </tr> <tr> <td>Recettes</td> <td>876 885.62</td> <td></td> </tr> <tr> <td>Exécution 2018 (R-D)</td> <td>+ 52 669.08</td> <td></td> </tr> <tr> <td>Report N-1 (2017)</td> <td>+ 24 220.51</td> <td></td> </tr> <tr> <td>Résultat de clôture 2018</td> <td>+ 76 889.59</td> <td></td> </tr> </tbody> </table>	En €	Fonctionnement	Inv	Dépenses	824 216.54		Recettes	876 885.62		Exécution 2018 (R-D)	+ 52 669.08		Report N-1 (2017)	+ 24 220.51		Résultat de clôture 2018	+ 76 889.59		<p>Présents : 11 Pouvoirs : 2 Suffrages exprimés : 13 Pour : 13 Contre : 0 Abstentions : 0</p>
En €	Fonctionnement	Inv																		
Dépenses	824 216.54																			
Recettes	876 885.62																			
Exécution 2018 (R-D)	+ 52 669.08																			
Report N-1 (2017)	+ 24 220.51																			
Résultat de clôture 2018	+ 76 889.59																			
<p><b>Délibération n° 2019/13</b> <b>Compte de Gestion 2018</b></p>	<p>Après s'être fait présenter le budget primitif de l'exercice qui s'y rattache, les titres définitifs des créances à recouvrer, le détail des dépenses effectuées et celui des mandats délivrés, les bordereaux de titres de recettes, les bordereaux des mandats, le compte de gestion dressé par le Receveur accompagné des états de développement des comptes de tiers ainsi que l'état de l'Actif, l'état du Passif, l'état des restes à recouvrer et l'état des restes à réaliser.</p> <p>Après avoir entendu et approuvé le compte administratif de l'exercice 2018.</p> <p>Après s'être assuré que le receveur a repris dans ses écritures le montant de chacun des soldes figurant au bilan de l'exercice 2018 celui de tous les titres de recettes émis et celui de tous les mandats de paiement ordonnancés et qu'il a procédé à toutes les opérations d'ordre qu'il lui a été prescrit de passer dans ses écritures.</p> <p>Considérant que les finances ont été normalement administrées dans la Commune au cours de l'exercice 2018,</p> <p>1° statuant sur l'ensemble des opérations effectuées du 1<sup>er</sup> janvier 2018 au 31 décembre 2018 y compris celles relatives à la journée complémentaire ;</p> <p>2° statuant sur la comptabilité des valeurs inactives ;</p> <p>- déclare que le compte de gestion dressé, pour l'exercice 2018 par le Receveur, visé et certifié conforme par l'ordonnateur, n'appelle ni observation ni réserve de sa part.</p>	<p>Présents : 12 Pouvoirs : 2 Suffrages exprimés : 14 Pour : 14 Contre : 0 Abstentions : 0</p>																		

Le Conseil Municipal s'est réuni en application de l'article 9 de la Loi de mars 1982 et l'instructi comptable M14.

Après avoir approuvé, le Compte Administratif pour 2018, qui présente

- un excédent de fonctionnement d'un montant de **52 669.08 €**,
- un excédent d'investissement de **152 922.11 €**.

Constatant que le Compte de Gestion 2018 fait apparaître :

- un excédent global de fonctionnement s'élevant à **76 889.59 €**.
- un excédent global d'investissement s'élevant à **134 230.28 €**.

Vu l'état des Reste à Réaliser :

- des dépenses engagées non mandatées de **240 674.05 €**
- des recettes engagées non titrées de **97 339.35 €**

Considérant les besoins recensés pour l'exercice 2019,

Considérant que le budget de 2018 comportait en prévision un virement de la section fonctionnement (ligne 023) à la section d'investissement (ligne 021) de **32 679.67 €**,

Décide sur proposition du Conseil Municipal, d'affecter au budget 2019 le résultat précédemment indiqué, comme suit :

- Affectation au financement de la section d'investissement (compte 1068) = **9 104.72 €**
- Affectation à l'excédent reporté à la section de fonctionnement (R002) = **67 785.14 €**

**Délibération n°  
2019/14  
Affectation des  
résultats 2018 au  
BP 2019**

Présents :  
12  
Pouvoirs :  
2  
Suffrages  
exprimés :  
14  
Pour : 14  
Contre : 0  
Abstention  
s : 0

L'Assemblée, après avoir délibéré sur le taux d'imposition applicable à chacune des trois taxes directes locales :

Décide de retenir les taux suivants pour l'année 2019 :

- ❖ Taux de TAXE D'HABITATION  
7.08 %
- ❖ Taux de TAXE SUR LE FONCIER BATI  
8.30 %
- ❖ Taux de TAXE SUR LE FONCIER NON-BATI  
12.77 %

Fait et délibéré, les jour, mois et an susdits et ont signé au registre tous les membres présents.

**Délibération n°  
2019/15  
Vote des 3 Taxes  
2019**

Présents :  
12  
Pouvoirs :  
2  
Suffrages  
exprimés :  
14  
Pour : 14  
Contre : 0  
Abstention  
s : 0

**Délibération n°  
2019/16  
Vote du Budget  
Primitif 2019**

Après les différentes commissions de finances (12 février, 13 et 28 mars 2019), le Conseil municipal doit se prononcer sur le vote du budget primitif. Le rapport de présentation ci-joint présente et commente les données financières de ce budget. Celui-ci s'établit :

SECTIONS	FONCTIONNEMENT	INVESTISSEMENT
DÉPENSES	942 548.39 €	942 548.39 €
RECETTES	361 636.76 €	361 336. 76 €

.../...

Présents :  
12  
Pouvoirs :  
2  
Suffrages  
exprimés :  
14  
Pour : 14  
Contre : 0  
Abstention  
s : 0

ARTICULATION BP 2019

FONCTIONNEMENT

DÉPENSES		RECETTES	
11	Charges à caractère gal	238 050,00 €	
12	Charges du Personnel	490 850,00 €	
14	Attenuation produits	- €	
22	<b>Dépenses imprévues</b>	13 743,43 €	
65	Autres charges de gestion	94 577,55 €	
66	Charges financières	7 700,00 €	
67	Charges exceptionnelles	3 850,00 €	
42	amortissement (USEDA)	37 651,26 €	
23	Virement vers la sec° Invest	58 126,15 €	
<b>Total</b>		<b>942 548,39 €</b>	
002	Résultat de fonctionnement reporté (excédent global du CA 2015)		67 785,14 €
13	Atténuation de charges		53 000,00 €
70	Produits de service domaines ventes		61 805,00 €
73	Impôts et Taxes		637 377,36 €
74	Dotations et participations		93 379,00 €
75	autres produits g°courante		18 000,00 €
76 et 77	Produits financiers et exceptionnels		6 201,89 €
42	travaux en régie		5 000,00 €
<b>Total</b>			<b>942 548,39 €</b>

Excédent n° 2019

Soit et 2 1088

76 81

INVESTISSEMENT

DÉPENSES		RECETTES	
001-		0,00 €	
	dépenses imprévues	19 600,00 €	
	nouvelles opérations	40 862,71 €	
	remboursement emprunt (capital)	55 500,00 €	
	<b>reste à réaliser 2018</b>	<b>240 674,05 €</b>	
040 -	Opérations d'ordre transfert entre sections tx en régie	5 000,00 €	
<b>Total</b>		<b>361 636,76 €</b>	
10226	taxe amengt		6 818,00 €
	FCTVA		20 367,00 €
	001 - excédent 2018		134 230,28 €
	<b>1068-Excédent de fonctionnement nouvelles subventions</b>		<b>9 104,72 €</b>
	<b>021-Virement de la section de fonctionnement</b>		<b>58 126,15 €</b>
	<b>Reste à réaliser 2018</b>		<b>97 339,35 €</b>
<b>EMPRUNT</b>			<b>- €</b>
	040 - Amortissement (USEDA)		37 651,26 €
<b>Total</b>			<b>361 636,76 €</b>

Différenci

TOTAL DES 2 SECTIONS

1 304 185,15 €

L'Assemblée, après avoir délibéré décide de retenir les montants des subventions aux associations pour l'année 2019 :

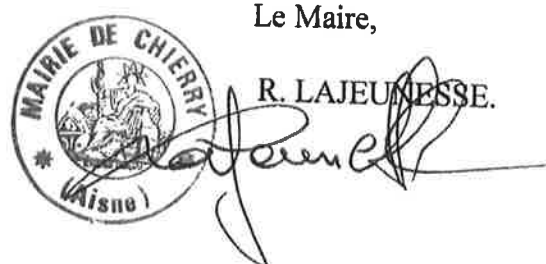
Délibération n° 2019/17  
Subventions aux Associations 2019

Subventions aux associations		Montants versés en 2018	BP 2019	
CCAS ET CE	CCAS dissout en 2018	12 023,25 €	- €	
	Caisse des Ecoles	4 050,02 €	5 877,55 €	5 877,55 €
Chierry	Association Parents d'éèves Chierry	250,00 €	250,00 €	9 710,00 €
	Association des Anciens combattants	660,00 €	660,00 €	
	Culture et Détente Chierry	700,00 €	700,00 €	
	Gym Club Chierry	1 800,00 €	1 800,00 €	
	Club de l'Amitié Chierry	2 100,00 €	2 100,00 €	
	AOLAC	3 600,00 €	3 600,00 €	
	Les AJT du local	0,00 €	- €	
Extérieurs	Chierry J'y cours (750x150)	900,00 €	800,00 €	12 000,00 €
	Amicale des Opérés du cœur	80,00 €	80,00 €	
	APEI Château-Thierry	0,00 €	- €	
	Association les Resto du cœur	700,00 €	800,00 €	
	Comité lutte contre le cancer	150,00 €	150,00 €	
	Croix rouge française	100,00 €	175,00 €	
	Jeunesse en plein air	150,00 €	- €	
	La Prévention Routière	100,00 €	100,00 €	
	Secours populaire Français	700,00 €	775,00 €	
	Pascal MARECHAL	- €	250,00 €	
	Association des Secrétaires de Mairie sud aisme	- €	100,00 €	
Autres	Montant supplémentaire	210,00 €	210,00 €	

	<p>Madame le Maire</p> <ul style="list-style-type: none"><li>- informe le conseil du départ en retraite de Gilberte Nicolas le 31 juillet 2019. La date du vendredi 28 juin est avancée pour une petite cérémonie amicale, elle sera soumise à l'intéressée.</li></ul>
<b>Questions diverses</b>	<ul style="list-style-type: none"><li>- fait part de la décision de la commission travaux, de la mise en sens interdit (descendant) de la rue du Castel, suite aux travaux de la rue d'Etampes.</li><li>- Daniel Quesnot, conseiller municipal, résume les travaux fait récemment et à faire (bitum devant les portes cochères, béton désactivé sur le trottoir PMR), sachant que la fin des travaux est prévue dans trois semaines.</li></ul>

*La séance est levée à 20 H 40*

Le Maire,  
R. LAJEUNESSE.

The image shows the official seal of the Mairie de Chéry (Nièvre) on the left, which is circular and contains a coat of arms with a figure holding a staff and a banner. To the right of the seal is a handwritten signature in black ink, which appears to be 'R. Lajeunesse'.